

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 OCTOBRE 2014

Conseil des Jeunes : demande d'adhésion à la maison des jeunes de Cour-Cheverny

Ils souhaitent la prise en charge d'une partie de leur adhésion, ce que le Conseil accepte à l'unanimité.

Tarifs communaux 2015

Ils sont stables depuis plusieurs années. Légère augmentation, pour 2015, validée, pour la salle des fêtes et les concessions du cimetière.

Chaque dépôt d'urne ou de corps nécessite la mise en place d'un droit d'inhumation qui est proposé au prix de 60 €. Cette proposition est acceptée par l'ensemble du Conseil.

MSU (Maison Santé Universitaire) – avenant maçonnerie – GUIGNEBERT

MSU (Maison Santé Universitaire) – Lot maçonnerie GUIGNEBERT : sous-traitance pour le ravalement à l'entreprise DA SILVA RAVALEMENT

Gîte communal : devis travaux de peinture – entrée et cage d'escalier

Validation du choix pour l'entreprise BILLOT.

Travaux d'isolation du logement 10 Rue du Chêne des Dames - demande de subvention

Après estimation des frais, l'ensemble du Conseil valide les travaux à réaliser.

Enfouissement réseaux Rue de l'Argonne – avenant éclairage public

Les crosses des candélabres de la rue de l'Argonne ne peuvent pas être posées dans la voie de l'Allée en raison d'une incompatibilité de matériel. Des frais supplémentaires doivent être engagés pour du matériel neuf.

Travaux voirie programme 2015

Un diagnostic de l'ensemble de la voirie a été réalisé. Les réfections seront planifiées en fonction du budget. La route de Villavrain sera recouverte en enrobé, par tronçons.

Les chemins blancs et en terre seront parcourus au cours de l'hiver pour estimation de leur état.

Carrefour de la rue de l'Argonne et de la route de Romorantin (commun avec Cour-Cheverny) : un rond-point (avec marquage au sol) est envisagé avec 4 « cédez le passage ». Le sujet sera abordé lors d'une réunion commune avec la municipalité de Cour-Cheverny.

Cimetière : mise à l'étude de la création d'un parking d'environ 40 à 50 places à gauche de l'entrée.

Poteaux incendie : changement des capots endommagés

Un diagnostic a été fait. 2 capots sont à changer dans l'immédiat.

Installation illuminations de Noël

Les candélabres ne sont pas équipés de prises pour brancher les motifs. ETDE a fait un devis détaillé.

Le coût est élevé. Le projet est à réexaminer pour 2015.

Vidéo protection

Le projet prévoyait 8 caméras réparties dans les espaces publics du bourg uniquement.

Malgré les subventions accordées, la somme restant à la charge de la commune est encore importante.

Le Conseil renonce donc au projet initial mais souhaite étendre dans le bourg le dispositif « voisins vigilants » qui a fait ses preuves d'efficacité.

Association « La Lyre » - demande de subvention pour de nouveaux costumes

La subvention demandée est acceptée à l'unanimité.

Cérémonie commémorative du 11 Novembre : participation financière aux cours d'enseignement musical – formation chorale d'enfants

Un artiste exposera ses portraits de Généraux et de gueules cassées du 31 octobre au 11 novembre à la Maison des Vins.

Commémoration du Centenaire

- une chorale d'environ 50 enfants de Cour-Cheverny et Cheverny chantera la « Marseillaise », l' « Ode à la Joie » et « Dans la tranchée ».
- Michelle DILAJ, secrétaire générale du Cercle Généalogique de Loir-et-Cher, remettra le livret des soldats de la commune, morts pour la France, au Maire.

Personnes âgées - colis de Noël

Plusieurs prestataires sont proposés. Sous réserve de la qualité des produits, le choix se porte sur « Esprit gourmet ». Une séance de dégustation aura lieu avant la commande.

Affaires diverses

Forfait scolaire : pour l'année 2014/2015, il est de 420,26 € pour un élève de primaire et 899,54 € pour un élève de maternelle.

Recrutement d'un apprenti pour les espaces verts : Afin de renforcer l'équipe technique, au printemps et en été, un apprenti préparant un CAP ou un BP espaces verts sera recruté.

Direction des Finances Publiques : un indice permettant de mesurer l'évolution de la qualité des comptes locaux (ordonnateur et secrétaire de mairie) a été mis en place. Pour l'année 2012, il était de 7,9. Pour l'année 2013, il est de 16,5.

Qualité de l'air : elle devra être obligatoirement contrôlée dans les salles recevant du public à partir de 2023.

Révision des listes électorales : elles se dérouleront fin octobre-début novembre.

Prochain Conseil Municipal le lundi 3 novembre 2014 à 19 h